



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Commune de MAREST SUR
MATZ
14 ROUTE DE COMPIEGNE
60490 MAREST SUR MATZ

DEBIT DE BOISSONS DE 3EME CATEGORIE

Monsieur le Maire,
Je soussigné(e) BONICHOT
Prénoms Alain
Profession ou qualité Président de l'Association MAREST EN FÊTES
Domicile 12 RUE PRINCIPALE
60490 MAREST SUR MATZ

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire

à CHEMIN DES ETANGS
60490 MAREST SUR MATZ

du 03/10/2020 au 03/10/2020
à l'occasion de (1) CONCOURS DE BOULES

Le 03/09/2020

Signature

(1) Indiquer le motif : foire, vente de charité,
fête, etc...

ARRÊTÉ DU MAIRE 37/2020

Le maire de la commune de MAREST SUR MATZ

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du Code de la santé publique,

Vu les articles L 3352-5 et L 3334-2 et/ou L 3335-4 et L.3321-1 du Code de la santé publique,

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 (non applicables aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en application de l'article L 2542-1) et/ou L 2542-2 et suivants du Code Général des collectivités territoriales.

Arrête :

BONICHOT Alain est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 3ème catégorie

à (1)

le 03/10/2020

CHEMIN DES ETANGS
60490 MAREST SUR MATZ

, jusqu'à 21H00

Copie de cette présente autorisation sera adressée au commissariat ou à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En Mairie, le 15 SEP. 2020

(1) Préciser le lieu envisagé de l'ouverture du débit

A remettre à la Gendarmerie ou au Commissariat



Maire, Christian LÉPINE

Signature et cachet